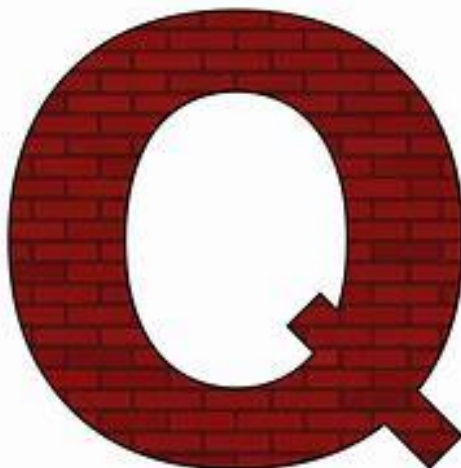


LE SYSTÈME QUALITÉ à L'IPFS



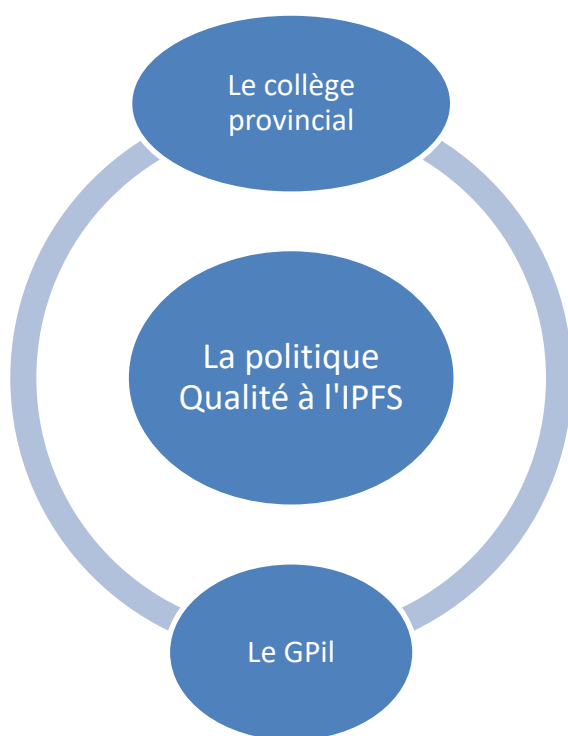
La politique Qualité	2
Le groupe de pilotage Qualité	3
Composition	3
Missions.....	3
Investissement	4
Modalités de désignation	4
La Team Qualité.....	5
Composition	5
Missions.....	5
Conditions de participation	6
Le coordinateur Qualité	7
Missions.....	7
Mode de désignation	7
Modalités de fonctionnement	7

La politique Qualité

Le collège provincial est garant de la politique Qualité de l'IPFS. Il établit des lignes directrices et/ou soutient les grandes orientations préconisées par le Groupe de pilotage Qualité (GPil).

La politique Qualité doit prendre en compte

- les priorités en matière de Qualité formulées par les différents acteurs de l'IPFS : les étudiants, les enseignants, le staff de direction, l'équipe pédagogique, le personnel administratif, les milieux professionnels ;
- les recommandations de l'AEQES ;
- le Programme stratégique transversal de la Province de Namur 2022-2024 ;
- le Contrat d'avenir provincial 3 ;
- la Déclaration de politique provinciale 2018-2024 : une province en amélioration continue ;
- le Projet éducatif et pédagogique des établissements d'enseignement organisé par la Province de Namur.



Le groupe de pilotage Qualité

Composition



Les membres du GPiL ont accès à la plateforme Itslearning de l'IPFS.

Missions

- En accord avec le Collège provincial, établir les grandes orientations concernant la Qualité. Ces orientations sont fixées par consensus. En cas de désaccord, il faut une majorité des 2/3 des membres présents.
- Impulser, amorcer, commenter, critiquer, évaluer les démarches ou les actions Qualité au sein de l'IPFS.
- Être le porte-parole de demandes ou de propositions des différents acteurs de l'IPFS (étudiants, enseignants, membres du personnel administratif, partenaires des milieux professionnels) liées à l'amélioration de la Qualité au sein de l'Institut.

Investissement

- 2 à 3 réunions par an du GPil.
- Répondre aux interpellations du coordinateur Qualité concernant des actions en cours.
- Pour les acteurs-ressources de la Team Qualité (= étudiants, enseignants, membres du personnel administratif, milieux professionnels), présenter au GPil des propositions transmises par leurs pairs.

Modalités de désignation

- Staff de direction élargi + équipe pédagogique + personnel administratif + coordinateur Qualité : ils font partie du GPil de par leur fonction.
- Enseignants : candidature volontaire. Pour départager les candidats, le critère principal = un maximum de sections représentées ; les critères secondaires = une représentation des sections niveau secondaire / niveau supérieur / formation continuée / spécialisation ; un équilibre femmes / hommes, une ancienneté longue / courte... Durée : 3 ans renouvelables.
- Etudiants : candidature volontaire. Pour départager les candidats, le critère principal = un maximum de sections représentées ; les critères secondaires = une représentation des sections niveau secondaire / niveau supérieur / formation continuée / spécialisation ; un équilibre femmes / hommes, une représentation des différentes années de formation... Durée : jusqu'à la fin de la formation.
- Milieux professionnels : candidature volontaire. Pour départager les candidats, le critère principal = travailler dans des secteurs qui accueillent des étudiants de sections différentes ; les critères secondaires = un équilibre femmes / hommes, la durée de la collaboration avec l'IPFS. Durée : 3 ans renouvelables.

La Team Qualité

Composition



La Team Qualité est composée de toutes les actrices et les acteurs de l'IPFS – étudiants, enseignants, membres du personnel administratif, personnes issues des milieux professionnels en lien avec l'IPFS – qui en font la demande¹.

Les membres de la Team Qualité sont inscrits dans une base de données et le coordinateur Qualité fait régulièrement appel à eux pour participer à des projets liés à la Qualité. Ils ont toute liberté d'y prendre part, en fonction de leur intérêt et de leur disponibilité.

Les membres de la Team Qualité ont accès à la plateforme Itslearning de l'IPFS.

Missions

- Collaborer – en fonction de ses intérêts et de sa disponibilité – aux démarches et aux projets initiés par le GPil en participant à des groupes de travail ou en répondant aux sollicitations du coordinateur Qualité.
- Faire remonter au coordinateur Qualité des demandes ou des propositions favorisant l'amélioration de la Qualité au sein de l'IPFS.

¹ En janvier 2023, la Team Qualité comprenait 15 étudiants, 14 enseignants, 3 membres du personnel administratif, 17 personnes issues des milieux professionnels en lien avec l'IPFS.

Conditions de participation

- Etudiant : être inscrit à l'IPFS.
- Enseignant : avoir une charge d'enseignement au sein de l'IPFS.
- Personnel administratif : avoir une charge de travail à l'IPFS.
- Milieux professionnels : être maître de stage, lecteur de TFE.

Pour faire partie de la Team Qualité, il suffit d'en faire la demande au coordinateur Qualité, lequel lance un appel chaque année à l'ensemble des acteurs de l'IPFS (via la plateforme de l'école, le site Internet ou d'autres voies).

Pour quitter la Team Qualité, il faut le signaler au coordinateur Qualité. Lorsqu'un acteur de l'IPFS ne collabore plus avec l'IPFS, il est de facto retiré de la Team.

Le coordinateur Qualité

Missions

Il promeut, gère et évalue les actions liées à l'implémentation et à l'amélioration de la Qualité au sein de l'IPFS en prenant en compte

- les grandes orientations Qualité établies par le GPil et le Collège provincial ;
- les besoins et demandes des différents acteurs de l'IPFS en matière de Qualité ;
- les recommandations de l'AEQES.

Mode de désignation

Le poste de coordinateur Qualité fait l'objet d'un appel à candidature. Le candidat doit être titulaire d'un master, d'un titre pédagogique et être nommé à titre définitif pour une partie de sa charge dans l'enseignement supérieur.

Modalités de fonctionnement

- Il favorise la participation de tous les acteurs de l'IPFS dans les démarches Qualité.
 - Sa fonction s'exerce sous la responsabilité de la directrice, mais il est indépendant de celle-ci quant à ses missions qui lui sont confiées par le GPil.
 - Lors des réunions du GPil, il rend compte des actions menées, et réoriente ses actions en fonction des décisions du GPil.
-